

Lucerne University of
Applied Sciences and Arts

**HOCHSCHULE
LUZERN**

Social Work
FH Zentralschweiz



Hochschule Luzern
Soziale Arbeit



Rapport sur les parcours professionnels dans l'animation socioculturelle

Enquête conduite auprès des diplômé_es de la filière
Animation socioculturelle

Institut de développement socioculturel

Mario Störkle et Meike Müller

Parcours professionnels dans l'animation socioculturelle

Enquête conduite auprès des diplômé_es de la filière
Animation socioculturelle

Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social
Institut de développement socioculturel

Lucerne, 31 août 2017

Rédaction

Mario Störkle, enseignant et responsable de projet
Meike Müller, collaboratrice scientifique

Contact

Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social
Institut de développement socioculturel
Werftstrasse 1, case postale 2945, 6002 Lucerne

Table des matières

1.	Introduction	1
2.	Structure de l'enquête	3
3.	Résultats	4
3.1.	Formation initiale et continue	4
3.2.	Emplois avant et durant les études	6
3.3.	Engagement bénévole et réseautage	8
3.4.	Comparaison des emplois occupés après les études	8
3.5.	Emploi actuel	13
4.	Résumé des résultats	25
5.	Annexe : participation et informations sur les personnes interrogées	28
6.	Bibliographie	30

Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1 :	Formation des personnes interrogées	4
Graphique 1 :	Formation initiale ou continue après les études ASC	5
Tableau 2 :	Emplois avant les études ASC	6
Tableau 3 :	Emplois durant les études ASC	7
Graphique 2 :	Emplois occupés après les études ASC : durée	9
Graphique 3 :	Emplois occupés après les études ASC : rapport avec l'animation socioculturelle	10
Graphique 4 :	Emplois occupés après les études ASC : champs d'activités	11
Graphique 5 :	Emplois occupés après les études ASC : destinataires	12
Graphique 6 :	Informations sur l'emploi exercé actuellement	13
Graphique 7 :	Informations sur le nombre d'emplois actuels	14
Graphique 8 :	Informations sur l'intitulé de l'emploi actuel	15
Graphique 9 :	Informations sur l'employeur dans l'emploi actuel	16
Graphique 10 :	Informations sur la position professionnelle dans l'emploi actuel	17
Tableau 4 :	Informations sur la fonction et le secteur de l'emploi actuel	18
Tableau 5 :	Lien entre fonction dirigeante et formation continue après les études ASC	19
Graphique 11 :	Informations sur le degré de satisfaction dans l'emploi actuel	20
Graphique 12 :	Rapport de l'emploi actuel avec l'animation socioculturelle	21
Graphique 13 :	Informations sur le champ d'activités de l'ASC auquel rattacher l'emploi actuel	22
Tableau 6 :	Lien entre l'emploi actuel dans les champs d'activités « Travail jeunesse »/ « Animation enfants » et l'âge, les enfants à charge et les années écoulées depuis l'obtention du diplôme ASC	23
Graphique 14 :	Informations sur les destinataires de l'emploi actuel	24
Tableau 7 :	Fiche signalétique de l'enquête auprès des diplômé_es de l'animation socioculturelle	28
Tableau 8 :	Profil sociodémographique des participantes et participants	29

1. Introduction

Les champs d'activités liés à l'animation socioculturelle se différencient de plus en plus pour donner naissance à de nouvelles professions auxquelles correspondent des profils précis dans les administrations, les associations, les coopératives, les organismes publics et autres institutions. Cette évolution s'accompagne d'un éventail d'offres, de projets et de mesures dont la complexité va en s'intensifiant et qui s'adressent à des groupes cibles différents. Du point de vue de la pratique et selon Gregor Husi et Simone Villiger (2012), cette évidente diversification a moins pour effet une divergence qu'une convergence des champs professionnels qui, loin de s'éloigner les uns des autres, se rapprochent tout en conservant leurs caractéristiques propres (p. 135). Mais dans quels champs professionnels les diplômé_es de la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social qui ont suivi la filière Animation socioculturelle travaillent-ils après leurs études ? Peut-on discerner des champs d'activités « typiques » ou « atypiques » ? Comment caractériser les parcours professionnels de ces diplômé_es ?

Une large majorité de celles et ceux qui ont choisi la spécialisation Animation socioculturelle (ASC) font leurs premières armes professionnelles dans le travail avec les enfants et les jeunes, avant, durant ou après leurs études. Or, bien que l'image de la profession continue d'être fortement associé à ce champ d'activités, les animateurs et animatrices socioculturels ne travaillent pas tous dans ce domaine. Nous manquons toutefois de données empiriques susceptibles de nous fournir des informations précises sur les fonctions et la répartition des diplômé_s entre les divers champs d'activités. De plus, dans ces champs professionnels récents justement, les animatrices et animateurs socioculturels se voient confrontés à de nombreuses exigences et des attentes souvent diffuses quant à leur travail et à leurs compétences. Dans ces conditions, nous ignorons, à ce stade, quelle conception de leur métier ces spécialistes développent au cours de leur carrière.

Depuis 2014, l'Institut de développement socioculturel de la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social s'efforce de jeter les bases d'un développement de la filière Socioculture, également dans le domaine de la recherche fondamentale axée sur la pratique (projet partiel 2). Plusieurs études ont été lancées dans le cadre de ce projet partiel pour acquérir des données empiriques sur le champ professionnel de l'animation socioculturelle. Ainsi, outre une étude sur le réseautage et les pratiques de réseautage dans le champ de l'animation socioculturelle, une autre étude a été consacrée à l'identité professionnelle des animatrices et animateurs socioculturels. Le projet présenté dans ces pages s'inscrit résolument dans le prolongement de ces études et l'acquisition de compétences idoines : partant de la situation initiale esquissée plus haut, son objectif est de collecter, pour la première fois, des données empiriques sur les parcours professionnels, les conditions d'emploi, les formations continues et les activités de réseautage des diplômé_es de la spécialisation Animation socioculturelle de la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social. Cette étude quantitative s'est concentrée non seulement sur les emplois exercés avant ou durant la formation ASC, mais aussi sur le parcours professionnel accompli jusqu'à celle-ci par les diplômé_es interrogé_es, avec indication de la durée et du genre de l'activité, des employeurs ainsi que des champs professionnels et des destinataires.

¹ Voir également : <https://www.hslu.ch/de-ch/hochschule-luzern/forschung/projekte/detail/?pid=1029>

Structure du rapport

Présentant les résultats de l'enquête conduite auprès des diplômé_es de la filière Animation socioculturelle de la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social, ce rapport fournit tout d'abord une brève vue d'ensemble sur la structure de l'enquête. Dans la partie dévolue aux résultats, il tente ensuite de décrire la formation initiale et la formation continue des personnes interrogées ainsi que le genre d'emplois qu'elles exerçaient avant et durant leurs études. De même, sont abordées les questions de l'engagement bénévole et du réseautage. Dans le chapitre sur les emplois occupés après leur diplôme, on trouvera un comparatif des différentes périodes professionnelles, ensuite de quoi l'accent est mis sur l'emploi actuel des animatrices et animateurs socioculturels (état en 2016). Le chapitre 4 constitue un résumé des résultats, suivi, en annexe, d'informations sur la participation à l'enquête et d'un profil sociodémographique des participantes et participants.

Bref résumé des principaux résultats

Plus de 90 pour cent des diplômé_es de la filière Animation socioculturelle exercent un emploi. Par ailleurs, plus de la moitié des diplômé_es ASC occupe une fonction dirigeante. Notons en outre que les diplômé_es ASC sont hautement satisfaits de leur emploi actuel. Leur satisfaction la plus grande concerne leurs conditions de travail, l'ambiance de travail, le contenu de leurs tâches et la liberté d'action ou de décision. Actuellement, un bon tiers des diplômé_es ASC exerce un emploi dans les champs d'activités Travail jeunesse ou Animation enfants. Toutefois on remarque que le travail dans ces champs d'activités est influencé par l'âge des diplômé_es respectivement le nombre d'années écoulées depuis leur diplôme.

Parmi les diplômé_es qui ont achevé leurs études d'ASC il y a plus de dix ans, un quart (26 %) travaille dans le domaine Enfance et jeunesse. Si l'on considère l'activité professionnelle exercée durant les études et le premier emploi, la part de ceux qui travaillent dans le domaine Jeunesse atteignait 74 (durant les études ASC) respectivement 56 pour cent (premier emploi après les études ASC). On peut donc en déduire que la plupart des diplômé_es ASC démarrent leur parcours professionnel dans le domaine Jeunesse – mais nombreux sont ceux qui, au cours de leur vie professionnelle, s'engagent dans un autre champ d'activités de l'animation socioculturelle – éducation, travail de quartier, développement communal, urbain et régional.

2. Structure de l'enquête

La présente étude a été réalisée sous forme d'enquête quantitative en ligne auprès des diplômé_es de la filière Animation socioculturelle (depuis 1990) à la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne. L'instrument d'enquête utilisé était un questionnaire quantitatif standardisé, conçu par des collaboratrices et collaborateurs de l'institut de développement socioculturel sur la base d'études préliminaires qualitatives. Le questionnaire s'inspirait également en partie de l'étude menée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur la situation professionnelle des diplômé_es des Hautes Écoles (2015), de l'enquête déjà réalisée par la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social ainsi que d'un bref sondage auprès des diplômé_es issus des filières Socioculture et Travail social (Stade, 2009) dans les années 2005–2008.

Les thèmes abordés par le questionnaire :

- Formation à la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social (questions statistiques sur le diplôme, forme d'études, etc.)
- Emplois avant et pendant les études d'animation socioculturelle à la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social
- Formations initiales et continues éventuelles après les études d'animation socioculturelle à la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social
- Engagements bénévoles ou activités de réseautage des diplômé_es
- Biographie professionnelle jusqu'au moment de l'enquête, avec indications sur la durée de chaque emploi et sur ses liens avec l'Animation socioculturelle. Dans ce dernier cas, d'autres questions portaient sur le champ d'activités (animation d'enfants, de jeunes, culture, éducation, etc.) et sur les destinataires (enfants, jeunes, adultes, institutions, etc.).
- Emploi actuel avec informations sur la durée et l'activité, l'employeur et le lieu du travail, sur le taux d'occupation, le salaire ainsi que sur le degré de satisfaction avec le poste actuel. Là encore, les questions portaient sur le lien avec l'animation socioculturelle. Au cas où un tel lien existait, les questions portaient sur le champ d'activités et sur les destinataires.

Le logiciel d'enquête en ligne Unipark a servi à l'élaboration du questionnaire, le logiciel statistique SPSS à la gestion et à l'analyse des données. Des analyses statistiques descriptives ont été effectuées à partir des données, les résultats ont été consignés sous forme de tableaux et de graphiques. Dans les pages qui suivent, les résultats les plus importants de l'enquête sont présentés en fonction de la fréquence des réponses ainsi que de rapports statistiquement significatifs.

3. Résultats

Ce chapitre présente les résultats du sondage en ligne conduit auprès des étudiantes et étudiants diplômés de la filière Animation socioculturelle (à la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social). Plus spécifiquement, ces résultats comprennent des indications sur leur formation et sur les activités qu'ils ont exercées avant et durant leurs études. D'autres thèmes sont abordés : engagement bénévole et activités de réseautage des animatrices et animateurs, par exemple. Les emplois occupés après leurs études sont ensuite comparés, compte tenu des différentes périodes professionnelles. Enfin est examiné l'emploi actuel des animatrices et animateurs socioculturels (par exemple, combien de postes, quelle position professionnelle, dans quel champ d'activités, etc.).

Comme l'échantillon recense un faible nombre de cas, nous renonçons à effectuer des évaluations de sous-groupes (par exemple, en fonction de la forme des études). Lorsque le nombre de cas est très faible (par exemple, $n \leq 20$), nous renonçons également à présenter les résultats sous forme de pourcentages et renvoyons aux mentions effectuées. Dans le cas de mentions sporadiques, il est d'ailleurs déconseillé de tirer des conclusions trop rapides ou de se perdre en généralités sur l'ensemble des diplômé_es.

3.1. Formation initiale et continue

Si l'on considère les indications fournies par les participantes et participants sur leur formation à la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social ($n=245$), on remarque que plus de deux tiers (69 %) détiennent un bachelors en Travail social avec une spécialisation en animation socioculturelle tandis que le reste (31 %) est titulaire d'un diplôme².

On remarque aussi que plus de la moitié des personnes interrogées sont des diplômées qui ont fait leurs études en cours d'emploi à la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social (53 %). Les autres personnes interrogées ont effectué des études à temps plein (27 %) ou à temps partiel³ (20 %).

La plupart des diplômé_es a achevé ses études au bout de trois (33 %) ou quatre (42 %) ans, un quart d'entre eux a eu besoin de cinq ans ou plus (25 %). Une grande partie des participantes et participants disposés à donner des informations sur eux-mêmes, a obtenu le diplôme de la filière Animation socioculturelle en l'espace des cinq dernières années (42 %). Pour un petit quart d'entre eux, la fin de leurs études remonte à quelque six à dix années (24 %) et pour un bon tiers des personnes interrogées, la fin des études remonte à plus de dix ans (34 %).

	Fin d'études			Forme d'études	
	in %	(n)		in %	(n)
Diplôme	31 %	(76)	Temps plein	27 %	(66)
Bachelors	69 %	(169)	Temps partiel	20 %	(49)
			En cours d'emploi	53 %	(130)
Total	100%	(245)	Total	100%	(245)

Tableau 1 : Formation des personnes interrogées

² Cette répartition se retrouve de la même façon dans les données initiales ($n=612$) des diplômé_es (ici 67 % de bachelors et 32 % de diplômés).

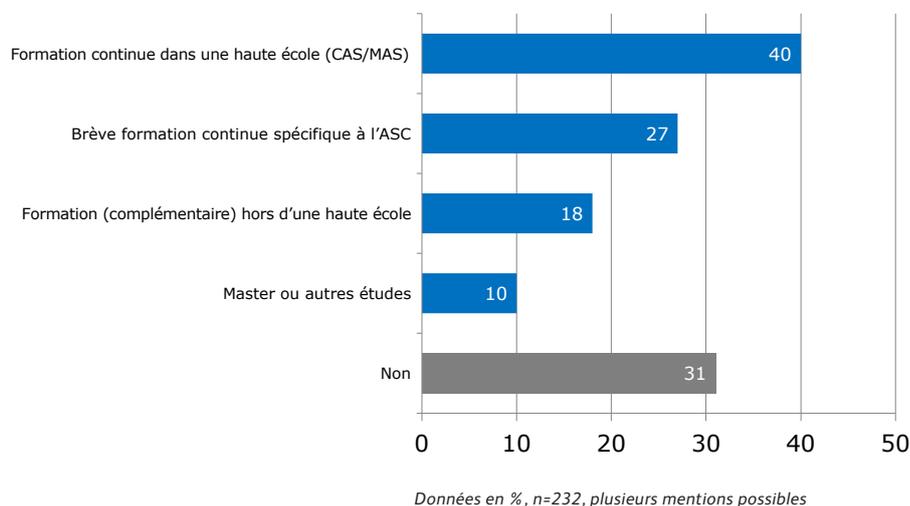
³ La comparaison avec les données initiales ($n=612$) montre que, en ce qui concerne la forme des études, on retrouve le même genre de répartition que dans la présente liste d'adresses (ici 56 % en cours d'emploi, 26 % à temps plein et 18 % à temps partiel).

Formation continue

Les personnes interrogées ont été invitées à déclarer si elles avaient entamé une formation continue après leurs études ASC (bachelor ou diplôme) et quelle avait été cette formation. Un petit tiers d'entre elles (31 %) n'ont accompli aucune formation continue, le reste a effectué au moins une formation continue (plusieurs mentions possibles). Une grande partie a indiqué avoir entamé et achevé un programme CAS ou MAS (40 %) ; parmi elles, presque la moitié a suivi un programme CAS (près d'un cinquième mentionne un programme MAS, le reste ne précise pas s'il s'agit d'un programme CAS ou MAS). Sont mentionnés notamment des programmes CAS et MAS relevant des domaines Conseil/coaching ainsi que Gestion du personnel/conduite d'équipes (par exemple, CAS Leadership). Le programme CAS Formation pratique, offert par la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social, a été fréquemment nommé. Autre mention : le programme MAS en développement communal, urbain et régional, également proposé par la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne. Des programmes CAS et MAS relevant des domaines Prévention et Santé ainsi qu'Éducation et Pédagogie sexuelle ont aussi été cités. Quelques formations plus courtes, spécifiques à l'ASC et accomplies après les études, sont un peu moins souvent évoquées que les programmes CAS ou MAS (27 %). Là encore, les études de formateur_formatrice pratique – cette fois, sous forme de cours spécialisés plus brefs – sont fréquemment nommées. De plus, nombreuses sont les personnes interrogées qui ont assisté à divers colloques spécialisés.

Formation initiale ou continue après les études ASC

Question : « Après avoir terminé vos études d'animation socioculturelle à la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social, avez-vous entamé ou achevé une autre formation initiale ou continue ? »



Graphique 1 : Formation continue après les études ASC

Une petite proportion de personnes interrogées indique avoir entamé ou achevé une autre formation en dehors d'une haute école (18%). Sont énumérées dans ce cas des formations relevant du domaine de l'éducation des adultes ou d'autres cours pédagogiques (par exemple, pédagogie de la danse ou du théâtre). Une personne interrogée sur 10 mentionne avoir entamé ou achevé des études différentes après les études ASC et c'est surtout le master en Travail social proposé à la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social qui est cité (3%), un master proposé en coopération avec les hautes écoles spécialisées de Berne, Saint-Gall et Zurich. Plus rarement mentionné, le Master of arts en travail social, avec dominante Innovation sociale, proposé par la Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW (1%). En outre, l'une ou l'autre de ces personnes a fait suivre ses études ASC d'un master dans une discipline apparentée comme la sociologie.

3.2. Emplois avant et durant les études

Dans cette enquête, avant d'en venir au parcours professionnel des diplômé·es à la suite de leurs études ASC, nous les avons invités à nous donner des renseignements sur leurs activités avant et durant leurs études. Nous avons différencié les activités professionnelles selon qu'elles avaient ou non un rapport avec les études. Les réponses à ces questions sont présentées ci-après.

Emplois avant les études

Une grande partie des personnes interrogées indique avoir effectué un apprentissage avant les études ASC (59%, n=238). Rares sont celles dont l'apprentissage présentait un lien de fond avec les études ASC ; plus de la moitié indique qu'il n'existait absolument aucun lien (51%, n=141), pratiquement un tiers (32%) d'entre elles répond par « plutôt non » à cette question (partiellement : 12%, plutôt oui : 4%, dans une très large mesure : 1%). En ce qui concerne celles qui disent avoir effectué un apprentissage (n=141), près d'un tiers a indiqué avoir accompli une formation commerciale auparavant (29% des diplômé·es avec apprentissage) ; les autres métiers assez souvent mentionnés étaient Menuiserie/charpenterie (7% des diplômé·es avec apprentissage) et Dessin en bâtiment/génie civil (6% des diplômé·es avec apprentissage). La liste des métiers mentionnés était par ailleurs assez large et comprenait Boulangerie, Librairie, Laboratoire, Cuisine, Mécanique, Soins infirmiers, Typographie ou Prothèse dentaire.

De plus, une faible part des personnes interrogées a indiqué avoir déjà terminé d'autres études avant celles d'ASC (11%). Les matières mentionnées allaient de l'architecture à la théologie en passant par les mathématiques. Ont été souvent citées des études en lien avec les sciences sociales – histoire, sociologie ou philosophie –, mais qui, la plupart du temps, n'ont pas été menées à leur terme. Disons également qu'un petit nombre de diplômé·es ASC a travaillé dans l'enseignement ou a au moins suivi une formation en ce sens. En outre, une partie d'entre eux a terminé une formation de responsable de jardin d'enfants.

Question : « Avez-vous exercé un emploi avant vos études ? »

	en rapport avec l'ASC		sans rapport avec l'ASC	
	en %	(n)	en %	(n)
régulièrement	29 %	(69)	71 %	(170)
occasionnellement	32 %	(75)	21 %	(49)
jamais	39 %	(93)	8 %	(19)
Total	100%	(237)	100%	(238)

Tableau 2 : Emplois avant les études ASC

Résultats

Ensuite, nous avons demandé aux participantes et participants à quelle fréquence ils avaient exercé un emploi avant leurs études ASC, que celui-ci ait eu ou non un rapport avec ces études. Le tableau 2 donne une idée des réponses fournies. Il apparaît que plus de deux tiers des personnes interrogées ont exercé, avant leurs études, un emploi régulier sans aucun rapport avec les études ASC (71 %). 29 pour cent des personnes interrogées ont occupé un emploi régulier en rapport avec leurs futures études ASC, pour 32 pour cent, il s'agissait d'une activité occasionnelle.

En matière d'activités ou de stages en rapport avec les études ASC, la mention la plus fréquente a été un emploi dans le travail jeunesse (48 mentions, n=129) ; de même nombre de personnes interrogées avaient encadré des jeunes dans des garderies, des écoles, des centres communautaires, de rencontres ou autres (par exemple, travail avec des requérants d'asile ou des handicapés). En ce qui concerne les emplois sans rapport direct avec les études ultérieures, il s'agit la plupart du temps d'un emploi dans un métier appris auparavant ou d'activités auxiliaires et accessoires comme la restauration ou la vente.

Emplois durant les études

De la même façon que nous avons demandé aux personnes interrogées à quelle fréquence elles avaient exercé un emploi avant leurs études ASC, nous leur avons demandé ce qu'il en avait été durant leurs études ASC. Là encore elles ont dû indiquer si leurs activités avaient eu ou non un rapport avec les études ASC ; ces informations sont comparées dans le tableau 3.

Question : « Avez-vous exercé un emploi durant vos études ? »

	en rapport avec l'ASC		sans rapport avec l'ASC	
	en %	(n)	en %	(n)
régulièrement	67 %	(162)	25 %	(61)
occasionnellement	18 %	(45)	31 %	(76)
jamais	15 %	(37)	44 %	(107)
Total	100%	(244)	100%	(244)

Tableau 3 : Emplois durant les études ASC

On remarque que, comparées aux valeurs des emplois occupés avant les études ASC, ici, les valeurs s'inversent quasiment. Durant leurs études ASC, deux bons tiers des diplômé_es ont exercé un emploi régulier en rapport avec le contenu des études ASC (67 % ; avant les études : 29 %) ; 18 pour cent l'ont fait au moins occasionnellement. En revanche, une personne sur quatre a exercé un emploi sans rapport de fond avec les études ASC (25 % ; avant les études : 71 %).

Si on considère les réponses concernant les emplois en rapport avec l'ASC, occupés durant les études ASC, on obtient une image claire : près des trois quarts (74 %, n=196) des diplômé_es se sont engagés, durant leurs études, dans le travail de jeunesse, qu'il soit en milieu ouvert, associatif ou ecclésial. De plus, cet emploi se doublait souvent d'animation jeunesse. Sporadiquement, il s'agissait aussi d'animation ludique. Plus souvent, les futurs animatrices et animateurs socioculturels exerçaient une activité dans un centre communautaire ou une maison de quartier. De même, le travail dans le domaine jeunesse s'accompagnait, au moins partiellement, de travail dans le domaine culturel (par exemple, centre de jeunesse ou culturel, festivals de jeunes).

Pour ce qui est des emplois sans rapport direct avec les études, on trouve la plupart du temps des emplois dans la restauration, par exemple serveur_serveuse ou barman_barmaid. D'autres emplois auxiliaires sont évoqués, comme travailler dans un magasin ou dans un cinéma. Ici aussi, il y a des personnes qui, durant leurs études ASC, ont occupé un emploi dans la profession qu'elles exerçaient auparavant (par exemple, dans le domaine des soins).

3.3. Engagement bénévole et réseautage

Ce qu'il nous intéressait de savoir ensuite, c'était si, et de quelle manière, les personnes interrogées s'étaient engagées bénévolement dans des associations, des initiatives et des réseaux. Partant du principe qu'un engagement dans une association ou une intégration dans un réseau pouvait avoir une signification professionnelle pertinente pour les diplômé_es ASC, nous avons inclus cette question dans notre étude.

Engagement bénévole

Une grande partie des personnes interrogées (82 %, n=230) a répondu s'engager bénévolement dans au moins une association. Plus de la moitié (55 %) a affirmé s'engager activement dans deux associations. Un bon quart (28 %) des personnes interrogées s'engage même dans trois associations ou plus. Lorsqu'on examine les différents types d'associations dans lesquelles s'opère cet engagement, on trouve que la plupart s'engage surtout dans le domaine « Art/culture » (32 mentions), « Sport » (30 mentions) et « Organisation de jeunesse » (27 mentions), ces trois champs étant suivis du domaine « Institutions sociales/caritatives » (22 mentions). À la question de savoir depuis combien de temps la personne est active dans la ou les associations nommées, on observe une certaine constance tout au long de la biographie de formation : ainsi 43 pour cent étaient actives « avant leurs études », 44 pour cent « durant leurs études », 49 pour cent « après leurs études » et 43 pour cent « aujourd'hui encore ».

Réseautage

De même que pour l'engagement bénévole, pour le réseautage en lien avec l'ASC, les diplômé_es font preuve d'une forte activité. Ainsi près de deux tiers (61 %, n=229) déclarent participer à un réseau d'ASC, 33 pour cent étant même actifs dans deux réseaux et 15 pour cent dans trois réseaux et plus. Les réseaux les plus souvent mentionnés dans lesquels les personnes interrogées s'engagent sont des réseaux spécifiques à l'ASC, tels que pools spécialisés en ASC, Avenir Social ou des réseaux régionaux de travail jeunesse. Si l'on compare les activités de réseautage avec l'engagement bénévole esquissé plus haut, on remarque cependant une évolution différente au cours de la période de formation et professionnelle. Seuls 3 pour cent ont indiqué avoir participé activement à un réseau « avant leurs études ». « Durant les études » ce chiffre était déjà monté à 29 pour cent et à 44 pour cent « après leurs études », et 33 pour cent des personnes interrogées sont « actuellement » toujours actives dans au moins un réseau en lien avec l'ASC.

3.4. Comparaison des emplois occupés après les études

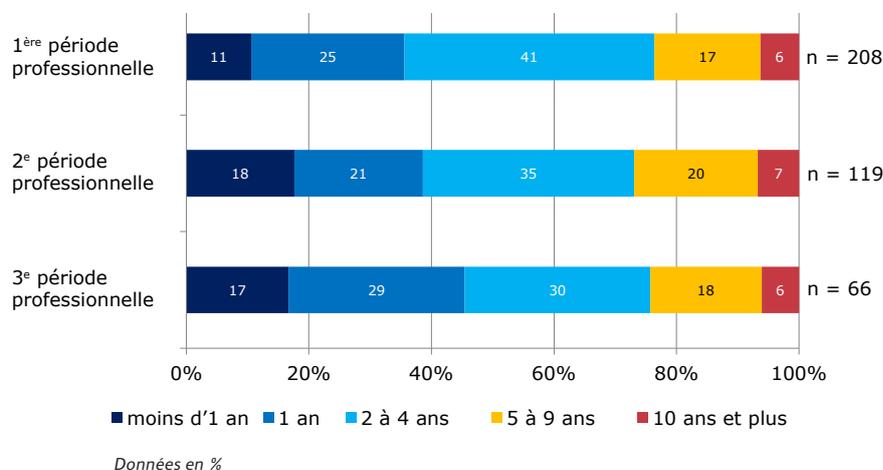
Une grande partie de l'enquête était dédiée à la biographie professionnelle des diplômé_es après leurs études. Nous avons donc prié les participantes et participants de lister l'ensemble des emplois exercés après avoir terminé leurs études d'ASC. Pour chaque période professionnelle – intitulée ci-après « première période professionnelle », « deuxième période professionnelle », etc. – il était demandé de préciser la durée (de l'année x à l'année y) et, pour chaque emploi, il était possible d'indiquer s'il avait ou non un lien avec l'animation socioculturelle. Si tel était le cas, il était demandé d'indiquer dans quel champ d'activités et pour quels destinataires. Il était possible de répertorier jusqu'à dix emplois différents après les études ASC (et en conséquence, de nommer jusqu'à dix périodes professionnelles). Pour une meilleure comparabilité, le graphique ci-dessous se limite à ne représenter que les trois premiers emplois après les études ASC – donc, les première, deuxième et troisième périodes professionnelles – car seule une faible partie des personnes interrogées a nommé plus de trois emplois différents après les études ASC.

Comparaison de la durée des périodes professionnelles

Si l'on s'attache à la durée d'un emploi exercé par les diplômé_es, on ne discerne aucune différence de taille entre les première, deuxième et troisième périodes professionnelles après les études ASC ; près de trois quarts des diplômé_es restent presque quatre années dans chacun de ces trois emplois (première période : 77 %, deuxième période : 73 %, troisième période : 76 %). Similairement, les réponses indiquant une durée d'activité de cinq ans et plus dans chaque emploi sont équilibrées sur l'ensemble des périodes professionnelles (dans le premier emploi, 23 % restent cinq ans et plus, dans le second, 27 % et dans le troisième⁴ 24 %).

On peut toutefois noter que, si on compare les périodes professionnelles, le nombre d'emplois de brève durée (une année et moins) a tendance à augmenter : alors que, pour le premier emploi après les études ASC, un bon tiers des personnes interrogées (11 % moins d'un an et 25 % un an) contracte un engagement d'un an maximum, pour le troisième emploi, elles sont 46 pour cent (17 % moins d'un an et 29 % un an) à exercer une activité d'un an maximum. On pourrait expliquer cette augmentation par le fait que, plus les professionnels avancent dans leur carrière, plus ils parviennent rapidement à cerner ce qu'ils recherchent dans leur métier et plus ils sont prompts à démissionner ou à changer d'emploi s'ils sont insatisfaits ou si leurs activités leur déplaisent.

Comparaison des emplois occupés après les études : durée des périodes professionnelles



Graphique 2 : Emplois occupés après les études ASC : durée

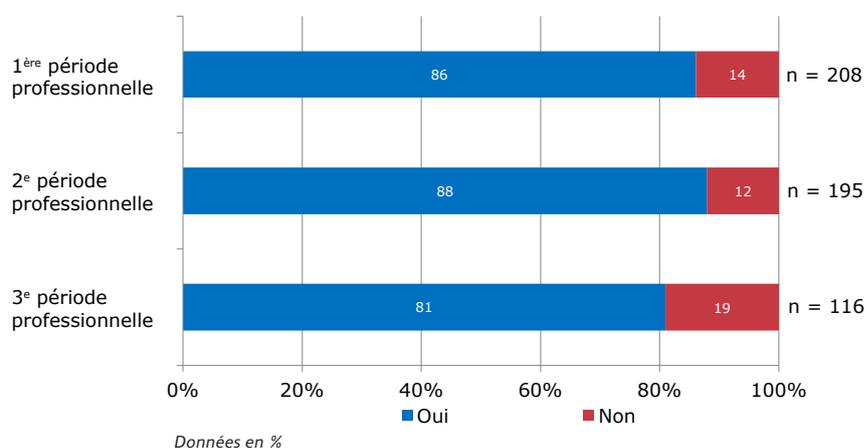
⁴ Dans cette comparaison des trois périodes professionnelles, les emplois actuels ne sont pas pris en compte car nous ne pouvons savoir quand finira la période professionnelle. Si, par exemple, il y a juste un an que la troisième période professionnelle a débuté, il est impossible de déduire combien de temps cette activité continuera d'être exercée ; la durée d'ensemble de cette période est donc impossible à calculer et à comparer avec les 1^{ère} et 2^e périodes professionnelles.

Comparaison du rapport à l'animation socioculturelle

Nous avons prié les diplômé_es d'indiquer, pour chaque emploi exercé après leurs études ASC, si le contenu de cette activité avait un rapport ou non avec l'animation socioculturelle. La comparaison des trois premières périodes professionnelles qui ont suivi les études ASC montre qu'une grande partie des diplômé_es a occupé un emploi en rapport avec ces études ; les valeurs oscillent entre 81 pour cent (troisième période professionnelle) et 88 pour cent (deuxième période professionnelle), c'est-à-dire qu'après leurs études ASC, une à deux personnes sur dix s'engagent dans une activité sans aucun rapport avec cette discipline⁵.

Comparaison des emplois occupés après les études : rapport avec l'animation socioculturelle

Question : « Cette activité avait-elle un rapport avec l'animation socioculturelle (ASC) ? »



Graphique 3 : Emplois occupés après les études ASC : rapport avec l'animation socioculturelle

Comparaison des champs d'activités en lien avec l'animation socioculturelle

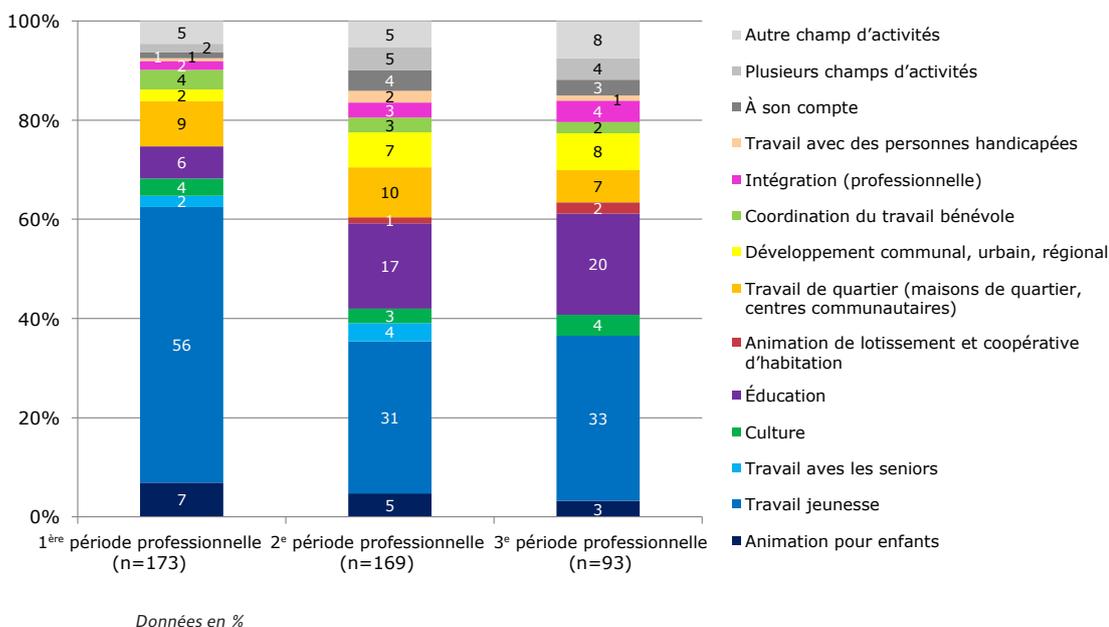
Toutes les personnes ayant indiqué que leur emploi avait un rapport avec l'animation socioculturelle ont été priées de préciser à quel champ de l'ASC cette activité pouvait se rattacher. Elles pouvaient choisir entre plusieurs champs d'activités⁶. Le graphique 4 montre dans quelle mesure les divers domaines se distinguent en fonction de la période professionnelle. Dans le premier emploi qu'ils acceptent après leurs études ASC, plus de la moitié des diplômé_es ont pratiqué une activité dans le domaine du travail jeunesse (56 %). Une large proportion travaille donc dans ce domaine, mais en comparaison avec les emplois occupés durant les études, cette proportion est en recul (voir p. 7 : 74 % indiquent s'être engagés dans le travail jeunesse durant leurs études). Si l'on associe le domaine Travail jeunesse au domaine Animation pour enfants, on s'aperçoit que presque deux tiers des diplômé_es peuvent se ranger dans cette catégorie (63 %). Mais il faut noter que seule une faible fraction de diplômé_es s'est engagée dans l'animation pour enfants après ses études (premier emploi après les études : 7 % de tous les diplômé_es, deuxième emploi : 5 % et troisième emploi : à peine 3 %).

⁵ Contrairement à la comparaison de la « durée des périodes professionnelles », ici, il peut aussi s'agir des activités professionnelles actuelles. Si une personne a terminé sa première période professionnelle et que son activité actuelle est son deuxième emploi depuis son diplôme ASC, cette activité est répertoriée sous la deuxième période professionnelle (et donc, il n'y aura pas de troisième période pour cette personne).

Si l'on continue l'examen et que l'on compare les indications concernant le premier emploi avec celles concernant le deuxième emploi, il devient évident que les activités se différencient de plus en plus. Alors que dans la deuxième période professionnelle, on trouve moins d'emplois dans le domaine Jeunesse – moins d'un tiers (31 %) des diplômé_es y sont actifs – un nombre croissant de diplômé_es rattachent leur emploi à certains champs d'activités. Exemple : durant leur deuxième période professionnelle après leurs études, davantage de diplômé_es occupent un emploi dans le domaine éducatif⁷ ou le domaine du développement communal, urbain ou régional. Cette tendance semble se confirmer dans la période professionnelle suivante puisqu'un quart des diplômé_es travaille dans le domaine éducatif, et d'autres domaines professionnels – intégration (professionnelle), animation de lotissements, développement communal, urbain et régional – y sont plus fortement représentés que dans les premières périodes professionnelles.

Comparaison des emplois occupés après les études : champs d'activités

Question : « Pouvez-vous nous indiquer le champ d'activités qui correspond le mieux à votre emploi ? »



Graphique 4 : Emplois occupés après les études ASC : champs d'activités

⁶ Les champs d'activités étaient prédéfinis – suivant le modèle des domaines de travail de l'animation socioculturelle développé dans le processus Vivace (Haute École de Lucerne – Travail social, 2013, p. 11–14). De plus, les personnes interrogées avaient la possibilité de nommer d'autres domaines dans un champ de réponses libres. Le graphique ci-dessus se base sur les deux catégories de réponses (prédéfinies et libres). En outre, les réponses libres qui mentionnaient deux domaines ou plus ont été rangées dans la catégorie « plusieurs champs d'activités » car il n'était pas possible de donner plusieurs réponses à cette question.

⁷ Ceux-ci comprennent, par exemple, des emplois dans le domaine Travail social en milieu scolaire, mais aussi en qualité d'enseignante ou enseignant dans une haute école.

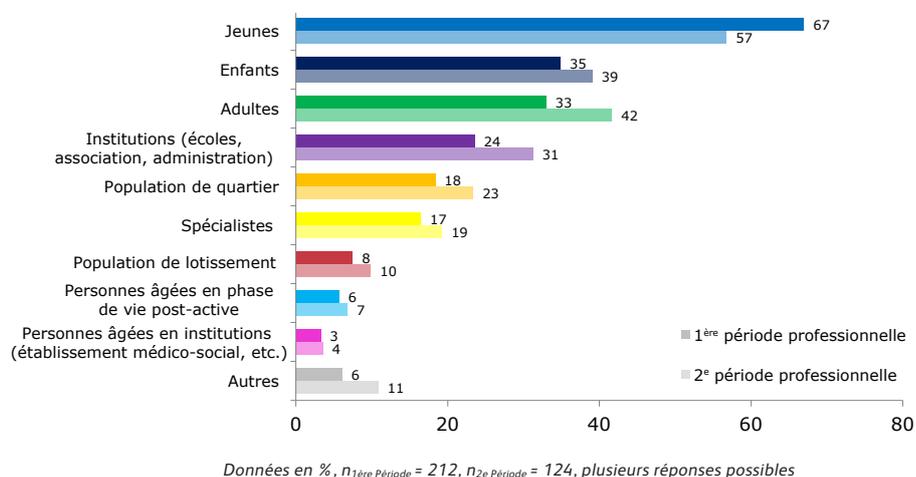
Comparaison des destinataires

En complément, on a demandé aux personnes interrogées d'indiquer quels étaient les destinataires de leur travail dans chaque période professionnelle. Au contraire des champs d'activités, il était possible d'apporter plusieurs réponses à cette question. Le graphique 5 qui suit donne un aperçu des réponses fournies par les diplômé_es pour ce qui est de leurs deux premiers emplois après les études ASC⁸.

Les indications concernant les destinataires confirment ce que nous avons constaté dans la comparaison des champs d'activités. Certes, le groupe des jeunes reste celui qui est le plus souvent mentionné (autant dans la première que dans la deuxième période professionnelle), cependant, dès le deuxième emploi, il est moins souvent cité en tant que groupe cible. En revanche, en comparaison de la première période professionnelle des diplômé_es, la fréquence de représentation de tous les autres groupes de destinataires augmente dans la deuxième période professionnelle. Ainsi, 42 pour cent des diplômé_es déclarent avoir pour destinataires des adultes dans leur deuxième période professionnelle (première période professionnelle : 33 %) ; par ailleurs, nombre de diplômé_es semblent avoir davantage affaire à des institutions – écoles, associations ou administration – dans leur deuxième emploi (31 % ; dans la première période professionnelle : 24 %). Il en va de même avec les autres destinataires comme la population des quartiers et des lotissements, les spécialistes ou les personnes âgées, ceux-ci étant également plus souvent mentionnés comme destinataires pour la deuxième période professionnelle que pour la première.

Comparaison des emplois occupés après les études : destinataires

Question : « À quels destinataires votre travail s'adressait-il plutôt ? »



Graphique 5 : Emplois occupés après les études ASC : destinataires

⁸ Pour une meilleure lisibilité – et parce que les indications concernant les deuxième et troisième périodes professionnelles ne se différenciaient guère –, nous renonçons ici à représenter les trois premières périodes professionnelles.

3.5. Emploi actuel

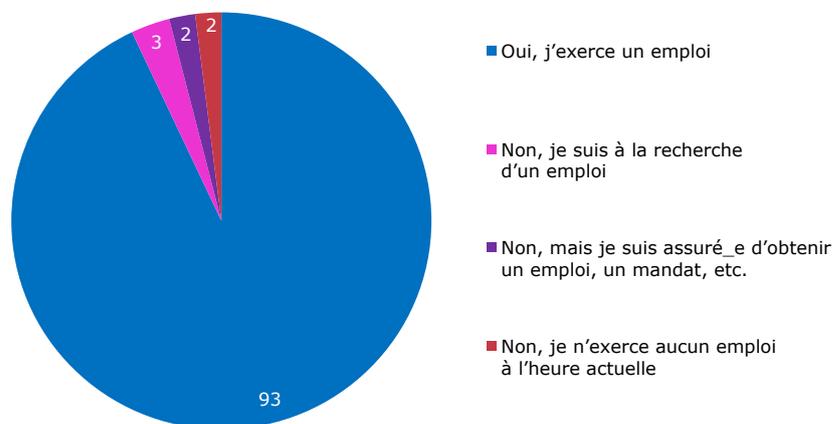
Les résultats présentés ci-dessous renvoient à l'emploi actuel des personnes interrogées. Deux questions nous intéressaient particulièrement : exerçaient-elles un emploi et, si oui, lequel, et cet emploi avait-il ou non un rapport avec l'animation socioculturelle ? Nous leur avons en outre demandé de nous fournir des précisions, non seulement sur la désignation de leur activité et leur position professionnelle, mais aussi sur leur salaire, leur taux d'occupation et leur degré de satisfaction. Lorsque leur emploi actuel avait un rapport avec l'ASC, nous leur avons demandé d'identifier de le rattacher aux champs d'activités et aux destinataires possibles listés par les profils professionnels de l'ASC.

Dans le graphique 6, on remarque clairement qu'une proportion écrasante des diplômé·es interrogé·es (93 %) exerçait un emploi au moment de l'enquête. Seuls sept pour cent d'entre eux ne travaillaient pas – dont trois cherchaient un travail et deux attendaient de prendre leurs nouvelles fonctions ou de recevoir un mandat.

En ce qui concerne les diplômé·es travaillant actuellement, nous nous sommes intéressés à la manière dont cette activité était plus précisément organisée. Pour ce faire nous leur avons demandé s'ils occupaient un ou plusieurs emplois. Il ressort du graphique 7 ci-dessous qu'une grande partie d'entre eux (70 %) n'occupent qu'un seul emploi, ce qui n'est pas le cas des 30 pour cent restants qui, pour les raisons les plus diverses, en occupent plusieurs ; le graphique 7 illustre également leurs raisons.

Emploi actuel

Question : « Exercez-vous un emploi à l'heure actuelle ? »

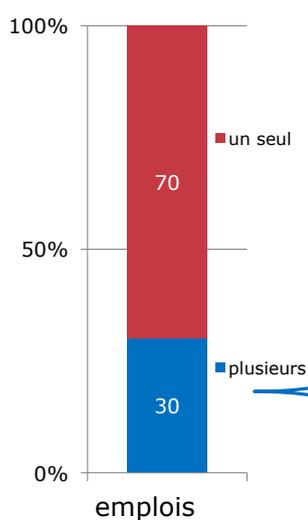


Données en %, n = 205

Graphique 6 : Informations sur l'emploi exercé actuellement

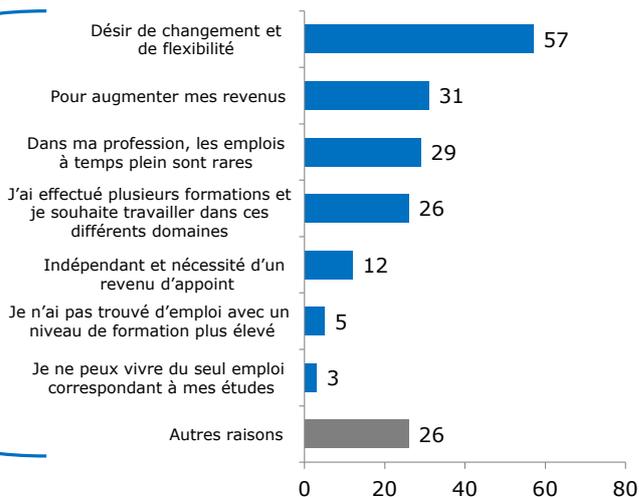
Emploi actuel : activités

Question : « Occupez-vous un seul ou plusieurs emplois ? »



Données en %, n=191

Question : « Vous avez indiqué que vous occupiez plusieurs emplois. Laquelle des affirmations suivantes s'applique à votre situation professionnelle ? »



Données en %, n=58, plusieurs réponses possibles

Graphique 7 : Informations sur le nombre d'emplois actuels

Les raisons le plus souvent invoquées pour justifier l'exercice de plusieurs emplois sont le désir de changement et de flexibilité (57 %), suivi par la possibilité d'augmenter ses revenus (31 %). Une autre raison de la pluriactivité des diplômé_es est qu'il est plutôt rare de trouver un emploi à temps plein (29 %). Enfin, le fait d'avoir suivi plusieurs formations et de pouvoir ainsi travailler dans plusieurs domaines a été mentionné par 26 pour cent des personnes interrogées. Seuls 12 pour cent d'entre elles ont expliqué leur pluriactivité par la nécessité de gagner un revenu d'appoint à une activité indépendante ; quant aux affirmations indiquant ne pas avoir trouvé d'emploi avec un niveau de formation plus élevé (5 %) ou ne pas pouvoir vivre du seul emploi correspondant à leurs études (3 %), elles n'ont obtenu que peu de réponses. À ce point, il convient de noter la grande proportion de diplômé_es (26 %) qui a choisi de cocher la case « Autres raisons », case qui se doublait en outre d'un champ de réponses libres. Les réponses données évoquent ainsi le fait que les deux emplois se complètent bien, que, professionnellement, il semble judicieux de combiner plusieurs emplois ou qu'il est intéressant de changer de perspectives. Quelques réponses indiquent que la personne est en train de se lancer dans une activité indépendante.

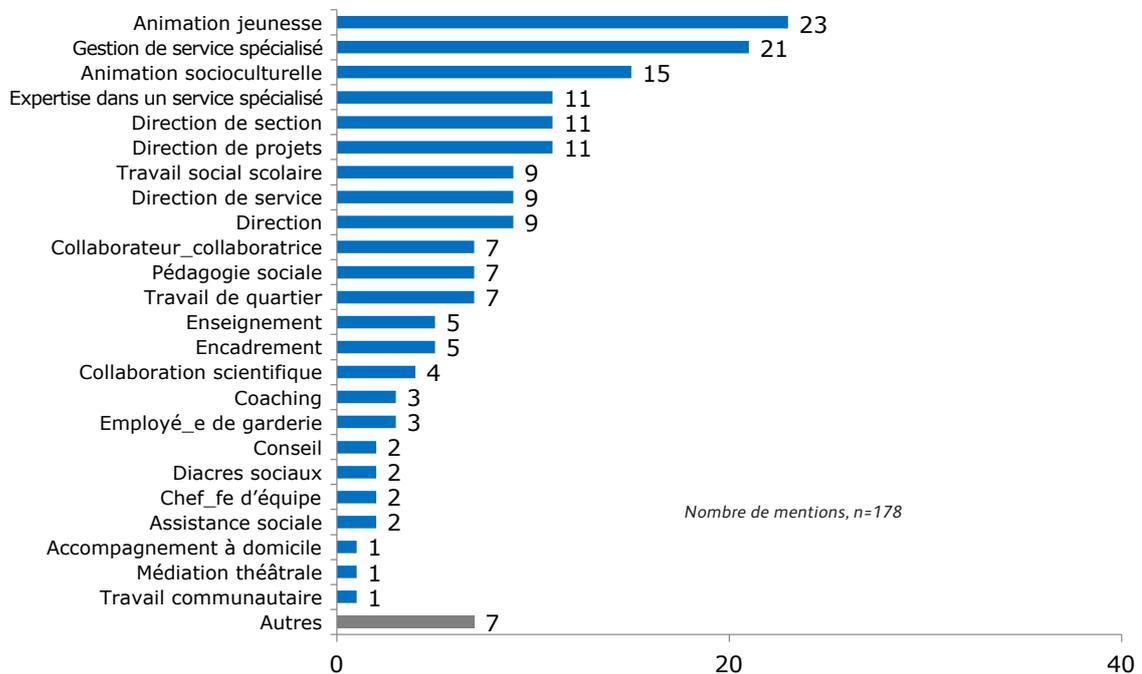
Intitulé de l'emploi

La question suivante posée aux diplômé_es concernait la désignation exacte de leur activité principale et comportait un champ de réponses libres. Suivant leur contenu, ces réponses libres ont été ensuite regroupées en catégories générales qui sont présentées dans le graphique ci-dessous⁹.

On note qu'une grande proportion de diplômé_es exerce une activité principale dont l'intitulé précis (ou approchant) est « Animation jeunesse » (23 mentions). Juste après suivent des activités intitulées « Gestion de service spécialisé » (22 mentions) et « Animation socioculturelle » (15 mentions). Suivent ensuite les intitulés « Expertise dans un service spécialisé », « Direction de section » et « Direction de projets », tous trois avec 11 mentions. Avec 9 mentions, on trouve ensuite les intitulés « Travail social scolaire », « Direction de service » et « Direction ». On rencontre moins souvent les intitulés « Collaborateur_collaboratrice », « Pédagogie sociale » et « Travail de quartier » (7 mentions) ainsi que « Enseignement », « Encadrement » (5 mentions) et « Collaboration scientifique » (4 mentions). D'autres intitulés, comme « Coaching », « Diacres sociaux » ou « Employé_e de garderie » ont été peu mentionnés, de même « Accompagnement à domicile », « Travail communautaire » ou « Médiation théâtrale ».

Emploi actuel : intitulé

Question : « Pouvez-vous indiquer l'intitulé exact de votre emploi actuel ? »



Graphique 8 : Informations sur l'intitulé de l'emploi actuel

⁹ Les imprécisions apparaissant ici entre intitulé de la fonction (directrice ou expert, etc.) et intitulé de la profession (animatrice socioculturelle ou pédagogue social, etc.) sont dues à la forme ouverte des possibilités de réponse à cette question. Les personnes interrogées ne devaient indiquer que la désignation qui leur semblait pertinente dans ce contexte. Il a donc pu arriver que l'une d'entre elles désigne son activité comme celle d'une « animatrice socioculturelle » tout en étant employée en tant que « experte dans un service spécialisé » ou « collaboratrice ».

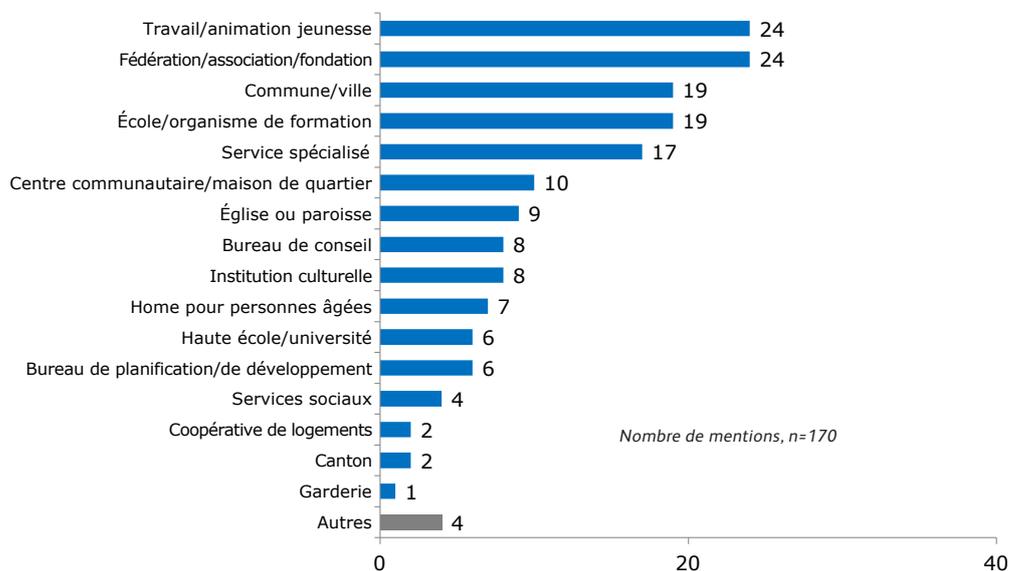
Employeur actuel

Nous avons ensuite interrogé les diplômé_es sur leur employeur actuel afin d'avoir une idée précise de leurs conditions de travail. Par analogie avec la question précédente, nous avons ici aussi travaillé avec un champ de réponses libres afin d'obtenir une description la plus précise possible de l'employeur. Sur la base des réponses libres et en fonction du contenu des descriptions, nous avons constitué des catégories récapitulatives visualisées dans le graphique 9 ci-dessous. On s'aperçoit immédiatement qu'une grande partie des réponses fait état d'un employeur ressortissant « du travail ou de l'animation jeunesse » (24 mentions) ou d'un emploi auprès d'une fédération, d'une association ou d'une fondation (24 mentions). La commune ou la ville a été nommée 19 fois en qualité d'employeur direct, de même que les écoles et organismes de formation. Dans cette étude, les diplômé_es ont également indiqué 17 fois un « service spécialisé » comme leur employeur actuel et mentionné dix fois un emploi auprès d'un centre communautaire ou d'une maison de quartier.

Moins souvent, les personnes interrogées ont mentionné un emploi auprès d'une église ou d'une paroisse (9 fois), d'un bureau de conseil ou d'une institution culturelle (8 fois). Et encore moins souvent un emploi auprès d'un « home pour personnes âgées » (7 fois), d'une « Haute école/université », d'un « bureau de planification et de développement » (6 fois chacun) ou des « services sociaux » (4 fois). Pour finir, d'autres employeurs, comme une « coopérative de logements », une « garderie » ou un « canton », n'ont été cités que sporadiquement.

Emploi actuel : employeur

Question : « Dans quelle entreprise, institution ou organisation travaillez-vous actuellement ? »



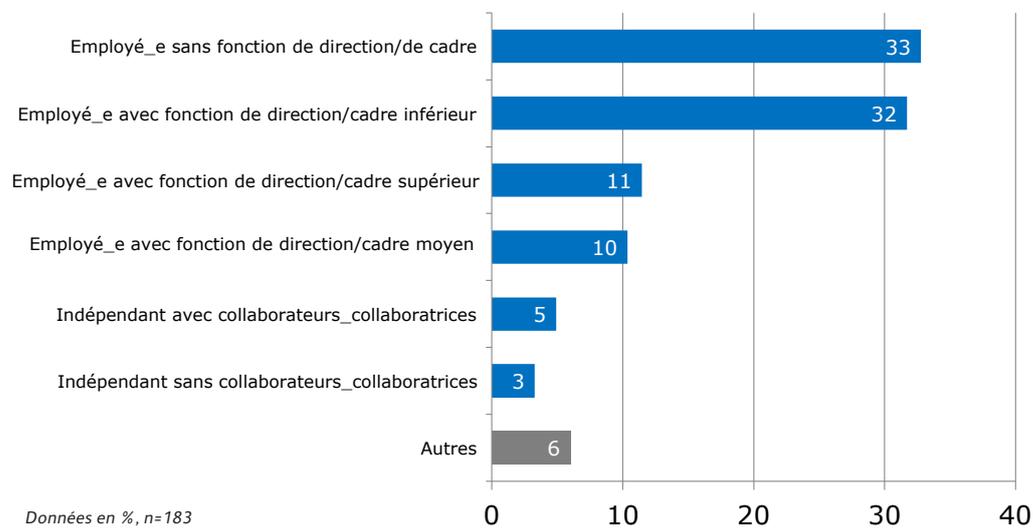
Graphique 9 : Informations sur l'employeur dans l'emploi actuel

Position professionnelle

Le graphique 10 donne une idée de la position professionnelle des diplômé_es dans leur emploi actuel. Comme on peut le voir, près d'un tiers des personnes interrogées occupent une position d'employé_es sans fonction de direction ou de cadre (33 %), suivies de près par un peu moins d'un tiers de diplômé_es occupant une fonction de direction au niveau des cadres inférieurs (32 %) ; avec onze et dix pour cent, les fonctions de direction au niveau des cadres moyens et supérieurs sont nettement moins représentées ; les indépendants (avec ou sans collaborateurs et collaboratrices propres) suivent avec cinq et trois pour cent.

Emploi actuel : position professionnelle

Question : « Quelle est votre position professionnelle ? »



Graphique 10 : Informations sur la position professionnelle dans l'emploi actuel

Informations sur l'emploi : secteur d'activité et fonction hiérarchique, taux d'occupation et salaire

Le tableau 4 fournit de précieuses informations sur l'emploi actuel, le secteur d'activité, la fonction hiérarchique, le taux d'occupation et le salaire. Si l'on observe le secteur d'activité, on note que près de deux tiers des personnes interrogées (59 %) travaillent dans le secteur public, 28 pour cent dans le secteur semi-privé (organismes à but non lucratif, par exemple) et huit pour cent dans le secteur privé.

en % (n)		en % (n)	
Secteur d'activité (n=187)		Taux d'occupation (en pour cent de poste) (n=166)	
59 %	(110) public	2 %	(4) à 20 pour cent de poste
28 %	(53) privé (OBNL)	10 %	(16) 21 à 40 pour cent de poste
8 %	(14) privé	29 %	(48) 41 à 60 pour cent de poste
5 %	(10) autres	46 %	(76) 61 à 80 pour cent de poste
		13 %	(22) 81 à 100 pour cent de poste
Fonction dirigeante (n=183)		Revenu brut annuel pour un poste à temps plein (emploi principal) (n=141)	
40 %	(73) Non	3 %	(5) jusqu'à 70 000 CHF
44 %	(81) Oui, supérieur_e hiérarchique direct_e :	14 %	(20) 70–80 000 CHF
	60 % (48) de 1–5 coll.	27 %	(38) 80–90 000 CHF
	19 % (15) de 6–10 coll.	23 %	(32) 90–100 000 CHF
	21 % (17) de plus de 10 coll.	9 %	(12) 100–110 000 CHF
16 %	(29) Oui, supérieur_e hiérarchique indirect_e :	13 %	(19) 110–120 000 CHF
	76 % (22) de 1–5 coll.	11 %	(15) 120 000 CHF et plus
	17 % (5) de 6–10 coll.		
	7 % (2) de plus de 10 coll.		Ø: 97 424.00 CHF

Tableau 4 : Informations sur la fonction et le secteur de l'emploi actuel

En ce qui concerne la position hiérarchique, il faut remarquer qu'au moment de l'enquête, près de la moitié des personnes interrogées (44 %) supervisait directement un à cinq collaborateurs ou collaboratrices. 16 pour cent d'entre eux ont indiqué occuper une fonction dirigeante indirecte, là encore le plus souvent pour un à cinq collaborateurs ou collaboratrices.

Comme le montre le tableau 5, on note un lien manifeste entre le fait d'occuper une fonction dirigeante (directe ou indirecte) et le fait d'accomplir une formation initiale ou continue après les études ASC. Alors que deux tiers (66 %) des diplômé_es ayant effectué une formation initiale ou continue après les études ASC occupent actuellement une fonction dirigeante, ils ne sont que 46 pour cent parmi ceux qui n'ont pas accompli de formation continue après les études ASC. Cela signifie que plus de la moitié de ceux qui n'ont pas suivi de formation continue après les études ASC n'occupent aucune fonction dirigeante (54 %).

Concernant le taux d'occupation des personnes interrogées, le tableau 4, montrent qu'une grande partie des diplômé_es actifs occupe des postes à temps partiel moyens : le plus souvent, entre 61 et 80 pour cent (44 %), puis entre 41 et 60 pour cent (29 %). Seuls 13 pour cent des personnes interrogées occupent des postes importants de 81 à 100 pour cent.

Fonction dirigeante	Formation continue après les études ASC			
	Oui		Non	
	en %	(n)	en %	(n)
Oui	66 %	(84)	46 %	(26)
Non	34 %	(43)	54 %	(30)
Total	100%	(127)	100%	(56)

Tableau 5 : Lien entre fonction dirigeante et formation continue après les études ASC

Les informations concernant le salaire se réfèrent au revenu annuel brut (en partie extrapolé) des diplômé_es pour un emploi à temps plein. On note que les salaires le plus souvent versés aux diplômé_es se situent entre les catégories « 80–90 000 CHF » (27 %) et « 90–100 000 CHF » (23 %). Les salaires élevés sont certes moins fortement représentés, cependant neuf respectivement treize pour cent des personnes interrogées indiquent qu'elles gagnent « 100–110 000 CHF » respectivement « 110–120 000 CHF » ; enfin, onze pour cent gagnent « 120 000 CHF et plus ». La moyenne du revenu annuel brut de l'ensemble des animateurs et animatrices socioculturels se situe donc à presque 97 500 CHF (pour un emploi à temps plein) ; avec 92 857 CHF, le salaire médian annuel est légèrement inférieur¹⁰.

Si l'on met en rapport le revenu annuel des diplômé_es avec le nombre d'années passées depuis le diplôme, on remarque que le revenu des animateurs et animatrices socioculturelles augmente avec leur expérience professionnelle. Ainsi, dans les cinq années qui suivent le diplôme ASC, le revenu se situe le plus souvent dans la fourchette « 80–90 000 CHF » (41 %, n=51), alors que plus de dix ans après leur diplôme, la plupart indique gagner un salaire situé dans la fourchette « 110–120 000 CHF » (33 %, n=43). Dans cette enquête, on n'a pu observer aucune différence de salaire statistiquement significative en fonction du sexe.

¹⁰ La médiane est la valeur qui se trouve juste au milieu de toutes les valeurs recueillies : 50 pour cent des salaires bruts se situent au-dessus et 50 pour cent au-dessous. Dans ce calcul, les aberrations statistiques supérieures et inférieures ont moins de poids que si on calcule la moyenne des revenus bruts.

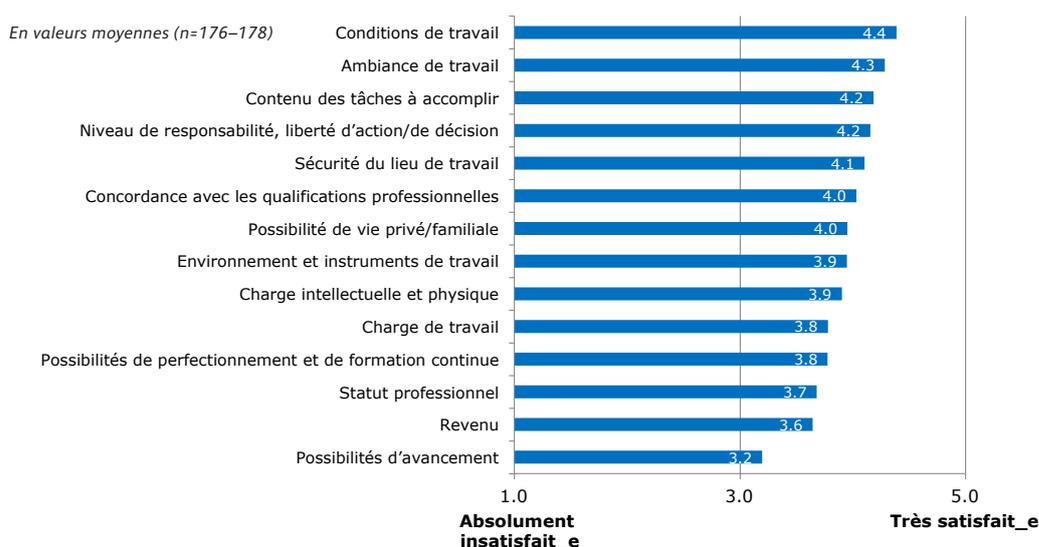
Degré de satisfaction dans l'emploi actuel

Le graphique 11 ci-dessous indique le degré de satisfaction des diplômé_es dans leur présent emploi. Ici, les questions exigeaient d'eux qu'ils évaluent certains facteurs, comme les tâches à accomplir, l'ambiance au travail, les charges de travail et les possibilités d'avancement¹¹. Les résultats obtenus pour ces différents facteurs sont présentés dans le graphique 11¹².

Comme on peut le constater, ce sont les facteurs « Conditions de travail » (4,4), « Ambiance de travail » (4,3), « Contenu des tâches à accomplir » (4,2) et « Niveau de responsabilité/liberté de décision » (4,2) qui ont obtenu les scores les plus élevés. Les facteurs « Sécurité du lieu de travail » (4,1), « Concordance avec les qualifications professionnelles » (4,0) et « Possibilité de vie privée/familiale » (4,0) enregistrent également des niveaux élevés de satisfaction. En comparaison, les facteurs « Environnement & instruments de travail » (3,9), « Charge intellectuelle et physique » (3,9), « Charge de travail » (3,8) et « Possibilités de perfectionnement et de formation continue » (3,8) semblent moins satisfaisants. Mais les facteurs qui semblent le moins satisfaire les personnes interrogées – même si les réponses se situent encore aux niveaux « partiellement satisfait_e » et « satisfait_e » –, sont « Statut professionnel » (3,7), « Revenu » (3,6) ainsi que « Possibilités d'avancement » (3,2). En résumé, cet ensemble de questions montre que les diplômé_es sont en général plutôt satisfaits puisque toutes les valeurs moyennes se situent au-dessus du niveau « partiellement satisfait_e ». Le plus haut degré de satisfaction est recueilli par les facteurs en lien avec le contenu du travail (contenu des tâches à accomplir, niveau de responsabilité, par exemple), quant aux aspects structurels – revenu, statut professionnel ou possibilités d'avancement –, ils obtiennent un moindre degré de satisfaction.

Emploi actuel : satisfaction

Question : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait_e de votre emploi actuel ? Pour chaque point indiquez si vous êtes absolument insatisfait_e, insatisfait_e, partiellement satisfait_e, satisfait_e ou très satisfait_e. »



Graphique 11: Informations sur le degré de satisfaction dans l'emploi actuel

¹¹ Le questionnaire permettait d'évaluer le degré de satisfaction concernant ces différents facteurs au moyen d'une échelle à cinq degrés : 1 pour « absolument insatisfait_e », 2 pour « insatisfait_e », 3 pour « partiellement satisfait_e », 4 pour « satisfait_e » et 5 pour « très satisfait_e ».

¹² Cet ensemble de questions s'inspirait en particulier des études de l'OFS sur la situation professionnelle des diplômé_es de l'enseignement supérieur.

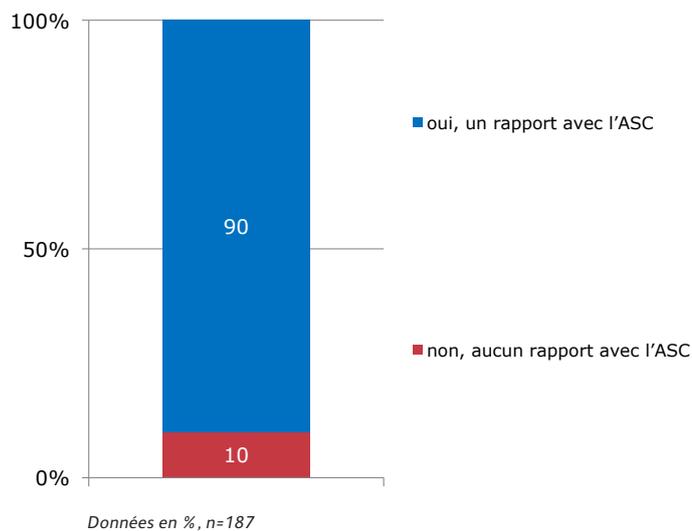
Rapport avec l'animation socioculturelle

Outre qu'elle a recueilli des informations sur les conditions cadres plutôt structurelles des emplois des diplômé_es – position professionnelle, salaire, fonction dirigeante et satisfaction –, l'étude s'est particulièrement intéressée aux rapports que leur emploi actuel entretenait avec l'animation socioculturelle. De plus, dans les cas où ils confirmaient un rapport avec l'ASC, les diplômé_es devaient rattacher leur emploi actuel à un champ d'activités et à des destinataires typiques de l'ASC. Présentés dans les graphiques suivants, les résultats donnent une vue d'ensemble des champs d'activités des personnes interrogées.

À la question de savoir si leur emploi actuel avait un rapport avec l'ASC, une majorité écrasante (90 %) a répondu par « oui ». Seuls dix pour cent occupent un emploi sans aucun lien avec l'ASC.

Emploi actuel : rapport avec l'animation socioculturelle

Question : « Votre activité professionnelle actuelle a-t-elle un rapport (de fond) avec l'ASC ? »



Graphique 12 : Rapport de l'emploi actuel avec l'animation socioculturelle

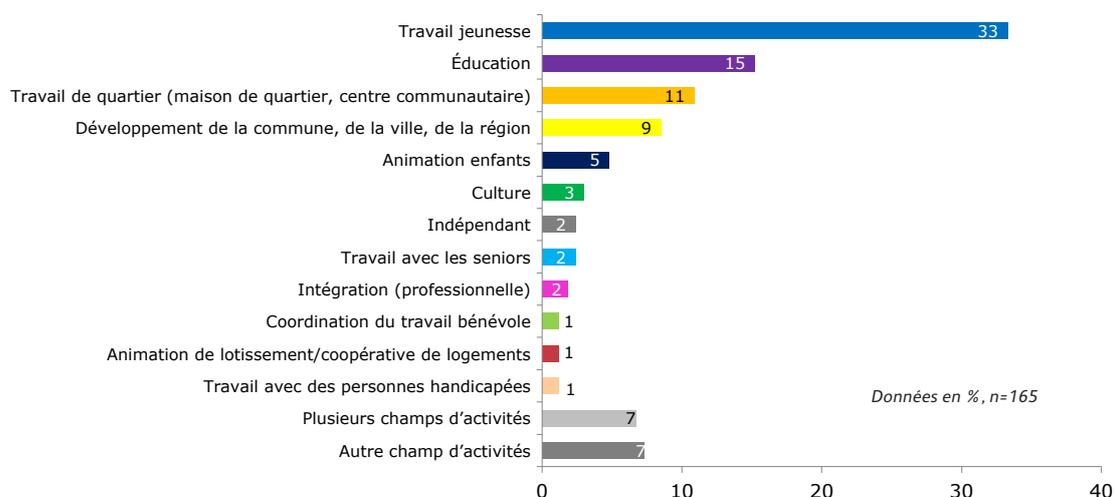
Champ d'activités de l'animation socioculturelle

Les diplômé_es ayant indiqué que leur emploi actuel avait un lien avec l'ASC, devaient ensuite rattacher celui-ci à un champ d'activités de l'ASC.

Comme le montre clairement le graphique 13, une grande partie des personnes interrogées (33 %) sont engagées dans le champ d'activités « Travail jeunesse ». Viennent ensuite « Éducation » (par exemple, travail social scolaire) avec 15 pour cent, puis un champ d'activités plutôt opérationnel « Travail de quartier » (maison de quartier ou centre communautaire, par exemple) avec onze pour cent. Suivent, avec neuf pour cent, des fonctions qui se situent plutôt au niveau stratégique (administration de la commune ou de la ville) et sont comprises dans le champ d'activités « Développement de la commune, de la ville et de la région ». Sont moins fortement représentées en revanche les occupations relevant des champs d'activités « Animation enfants » (5 %), « Culture » (3 %), « Travail avec les seniors » et « Intégration (professionnelle) », ces derniers avec 2 %. Enfin, avec un pour cent, les occupations relevant des champs d'activités « Coordination du travail bénévole », « Animation de lotissement/coopérative de logements » et « Travail avec des personnes handicapées » sont très peu représentées. Le graphique 13 affiche également la catégorie libre « Autre champ d'activités » ainsi qu'une catégorie collective « Plusieurs champs d'activités », chacune obtenant sept pour cent¹³.

Emploi actuel : champ d'activités de l'animation culturelle

Question : « À quel champ d'activités de l'ASC pouvez-vous relier votre emploi actuel ? »



Graphique 13 : Informations sur le champ d'activités de l'ASC auquel rattacher l'emploi actuel

¹³ La première catégorie « Autre champ d'activités » comprend les mentions isolées qui ne peuvent être constituées en catégorie propre. La seconde catégorie rassemble les réponses nommant plusieurs champs d'activités dans le champ de réponses libres (comme plus haut, la comparaison des périodes professionnelles).

Liens entre l'emploi dans un certain champ d'activités et certaines caractéristiques sociodémographiques

Dans le cadre de l'interprétation des résultats, nous avons examiné s'il existait une corrélation statistique entre l'emploi dans l'un des champs d'activités de l'ASC et certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes interrogées (sexe, âge, etc.) : il s'agissait de déterminer s'il était possible d'expliquer quels diplômé_es ont ou non tendance à travailler dans l'un des champs d'activités et quand¹⁴. Le tableau suivant montre les liens ayant une signification statistique.

Si l'on compare l'emploi actuel dans les champs d'activités « Travail jeunesse » et « Animation enfants » avec l'emploi dans l'un des champs d'activités restants, on remarque le lien suivant : les personnes qui, dans leur vie privée, ont des enfants à charge, ont plus souvent tendance à exercer un emploi dans un autre champ d'activités (71 %) que dans le « Travail jeunesse » et l'« Animation enfants » (29 %). Les personnes qui n'ont pas d'enfants travaillent à part presque égale dans les champs « Travail jeunesse » et « Animation enfants » (45 %) ou dans un autre champ d'activités de l'ASC (55 %). On pourrait l'expliquer par le fait que « Travail jeunesse » et « Animation enfants » exigent souvent des horaires de travail flexibles avec des engagements en fin de semaine et en soirée, ce qui est peu compatible avec une vie de famille.

Mais on pourrait aussi partiellement imputer ce lien à l'âge des diplômé_es, car pratiquement la moitié des moins de 40 ans travaille dans les champs d'activités « Travail jeunesse » et « Animation enfants » (47 %), alors que seul un bon cinquième des plus de 40 ans (21 %) s'y engage ; les presque quatre-vingts pour cent restants (79 %) des animateurs et animatrices actifs de plus de 40 ans se répartissent entre les autres champs d'activités.

Ce résultat est confirmé par les informations concernant les années écoulées depuis l'obtention du diplôme ASC. Près des trois quarts (74 %) de ceux qui ont obtenu leur diplôme depuis plus de dix ans travaillent dans d'autres champs d'activités et seuls 26 pour cent sont encore engagés dans les champs « Travail jeunesse » et « Animation enfants ». Si l'on considère les personnes ayant obtenu leur diplôme il y a moins de dix ans, on note que 43 pour cent sont actives dans ces deux domaines.¹⁵

Emploi actuel : champ d'activités	Âge				Enfant(s) à charge				Nombre d'années écoulées depuis l'obtention du diplôme			
	25 à 39 ans		40 ans et plus		Non		Oui		10 ans ou moins		Plus de 10 ans	
	en %	(n)	en %	(n)	en %	(n)	en %	(n)	en %	(n)	en %	(n)
Travail jeunesse et Animation enfant	47 %	(45)	21 %	(13)	45 %	(36)	29 %	(23)	43 %	(50)	26 %	(13)
Autre champ d'activité de l'ASC	53 %	(51)	79 %	(49)	55 %	(44)	71 %	(57)	57 %	(65)	74 %	(37)
Total	100%	(96)	100%	(56)	100%	(80)	100%	(80)	100%	(115)	100%	(50)

Tableau 6 : Lien entre l'emploi actuel dans les champs d'activités « Travail jeunesse »/« Animation enfants » et l'âge, les enfants à charge et les années écoulées depuis l'obtention du diplôme ASC

¹⁴ Pour pouvoir travailler avec un nombre de cas suffisamment grand, certains champs d'activités ont été regroupés. Comme, de plus, nous nous intéressions aux éventuelles différences existant entre l'emploi le plus fortement représenté dans le champ d'activités « Travail jeunesse » et les emplois dans d'autres champs d'activités, nous avons séparé ces deux catégories (Non jeunesse vs Jeunesse). Pour des raisons de contenu, l'animation enfants est rattachée à la catégorie « Travail jeunesse » (souvent d'ailleurs, ces deux domaines ont été conjointement mentionnés).

¹⁵ Dès la cinquième année, il semble que le nombre des actifs dans les champs d'activités « Travail jeunesse » et « Animation enfants » diminue déjà (33 %, n=89) ; cependant, la comparaison des emplois dans les champs d'activités en tenant compte des variables « jusqu'à 5 ans » et « plus de 5 ans » après le diplôme ASC ne fait apparaître aucun lien statistiquement significatif.

Résultats

Ces résultats dessinent ainsi un tableau analogue à celui de la comparaison entre les emplois occupés après les études (voir p. 11) : en effet, on a vu que lors du deuxième et du troisième emploi occupé après les études ASC, les diplômé_es s'engageaient moins souvent dans le travail jeunesse qu'immédiatement après leurs études (première période professionnelle : 56 % ; deuxième période professionnelle : 31 % ; troisième période professionnelle : 33 %). Le nombre des actifs dans l'animation enfants diminue également au fil de la carrière (première période professionnelle : 7 % ; deuxième période professionnelle : 5 % ; troisième période professionnelle : 3 %). On peut donc en conclure que plus le diplôme ASC est ancien (et donc, plus les diplômé_es avancent en âge), moins ils s'engagent dans un emploi relevant des champs d'activités « Travail jeunesse » et « Animation enfants ».

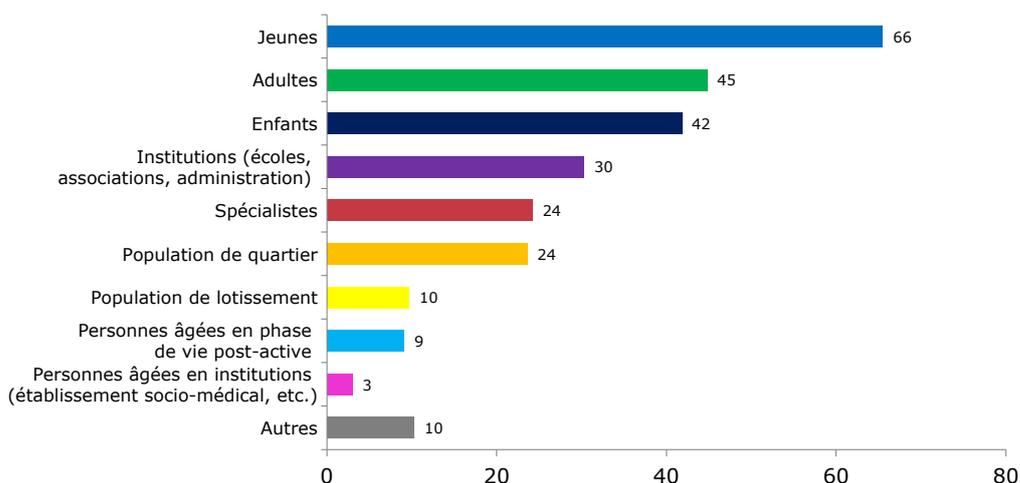
Destinataires

Pour compléter le classement en champs d'activités typiques, une autre question portait sur les destinataires de l'emploi actuel. Contrairement à la question précédente concernant le champ d'activités, cette question-ci donnait la possibilité de nommer tous les destinataires pertinents.

Le graphique 14, qui en présente l'éventail, montre clairement que, dans le cadre de l'emploi actuel des personnes interrogées, près de deux tiers des destinataires sont des jeunes (66 %). Suivent, avec 45 pour cent, les adultes et, avec 42 pour cent, les enfants. Le tableau montre ensuite les institutions (écoles, associations, administration) avec 30 pour cent, puis les spécialistes et la population de quartiers avec 24 pour cent. Les catégories de destinataires les moins souvent nommées sont, en revanche, la population des lotissements (10 %), les personnes âgées en phase de vie post-active (9 %) ou en institutions (homes pour personnes âgées, par exemple, 3 %).

Emploi actuel : destinataires

Question : « Quels sont les destinataires auxquels votre travail s'adresse plutôt ? »



Données en %, n=165, plusieurs mentions possibles

Graphique 14 : Informations sur les destinataires de l'emploi actuel

4. Résumé des résultats

Les lignes qui suivent résument les résultats de notre enquête auprès des diplômé_es.

Formation initiale et formation continue

Plus de deux tiers des personnes interrogées ont obtenu un bachelor, le reste ayant obtenu un diplôme à la fin de leurs études. De plus, la majorité d'entre elles a accompli ses études dans le temps réglementaire de trois à quatre ans.

Souvent, ils ont fait suivre leurs études ASC de formations initiales ou continues – programmes CAS ou MAS dans les domaines Gestion, Conseil et coaching ainsi que praticien formateur. Plus brèves, d'autres formations continues en lien avec l'ASC, sont entreprises après les études, par exemple le cours spécialisé praticien formateur. Plus rarement, un autre cycle d'études suit celui de l'animation socioculturelle, par exemple, un master en travail social.

Emploi avant et pendant les études

Avant de se lancer dans les études ASC, plus de la moitié des personnes interrogées avait accompli un apprentissage, dont le contenu était rarement en lien direct avec leurs études ultérieures d'animation socioculturelle. Ainsi, plus de deux tiers d'entre elles ont occupé, avant leurs études ASC, un emploi régulier sans lien avec ces études.

En revanche, deux tiers des personnes interrogées indiquent avoir exercé, durant leurs études ASC, un emploi régulier dont le contenu était apparenté avec leurs études ; pour 18 autres pour cent d'entre elles, c'était le cas occasionnellement. Ces activités relevaient, pour une bonne part, du travail jeunesse.

Engagement bénévole et réseautage

Plus de 80 pour cent des personnes interrogées s'engagent bénévolement dans au moins une association et un grand nombre d'entre elles sont même actives dans une deuxième ou une troisième association. Cet engagement concerne surtout les domaines « Art/culture », « Sport », « Organisation de jeunesse » et « Associations sociales/caritatives ». On constate de plus une certaine constance dans l'engagement tout au long de la biographie de formation : ainsi, un nombre constant de diplômé_es s'est engagé bénévolement dans une ou plusieurs associations, avant, pendant et après les études ASC.

De la même manière, les diplômé_es font preuve d'une intense activité dans les réseaux spécifiques à l'ASC. Ainsi, deux tiers d'entre eux ont indiqué être actifs dans au moins un réseau, et nombreux sont ceux qui déclarent participer à d'autres réseaux. Le plus souvent, ils ont mentionné des réseaux spécifiques à l'ASC – SKA-Fachpool, SKAJ, Avenir Social ou réseaux du travail jeunesse régional. Alors qu'avant leurs études, ils sont peu nombreux à s'engager dans des réseaux spécifiques, leurs activités de réseautage vont croissant au fur et à mesure de leur parcours de formation et professionnel – contrairement à ce qu'il se passe à propos de l'engagement bénévole.

Comparaison des emplois après les études

Les emplois occupés après les études ASC ne se différencient pas notablement en matière de durée ; dans les trois premières périodes professionnelles, près de trois quarts des diplômé_es conservent leur emploi jusqu'à quatre ans en général. Le nombre des emplois à court terme (un an et moins) augmente cependant légèrement lorsqu'on compare les périodes professionnelles : en ce qui concerne la première période faisant suite aux études ASC, un bon tiers a occupé un emploi pendant un an maximum ; en comparaison, dans la troisième période, 46 pour cent ont occupé un emploi dont la durée maximale était d'un an. On peut penser que plus les diplômé_es avancent dans leur carrière, mieux ils peuvent évaluer ce qu'ils souhaitent faire professionnellement et plus vite ils changent d'emploi lorsqu'ils sont insatisfaits.

Selon leur propre estimation, une grande partie des personnes interrogées indique exercer une activité en lien avec l'ASC après les études. Pour huit à neuf d'entre elles sur dix, cela concerne leurs trois premières périodes professionnelles suivant leurs études ASC.

Une majorité des diplômé_es – plus de la moitié – rattache le premier emploi au champ d'activités Travail jeunesse ; toutefois, comparée à l'emploi occupé durant les études, cette proportion est en recul (durant leurs études : près de trois quarts étaient occupés dans ce champ d'activités). Si l'on compare les informations fournies sur le premier emploi après les études avec celles fournies sur les emplois ultérieurs, il devient évident que les activités se différencient : dans la deuxième période professionnelle, on enregistre moins d'emplois dans le domaine jeunesse (près d'un tiers) et quelques champs d'activités auxquels davantage de diplômé_es rattachent leur emploi – Éducation ou Développement de la commune, de la ville et de la région. Cette tendance est encore perceptible dans la période professionnelle suivante : les emplois relevant des champs d'activités Éducation, Intégration (professionnelle), Animation de lotissement ou Développement de la commune, de la ville et de la région sont maintenant plus fortement représentés que dans la première période professionnelle après les études ASC.

Concernant les destinataires auxquels s'adressent les activités dans les emplois occupés durant les différentes périodes professionnelles, les informations montrent que le groupe des jeunes est de loin le groupe le plus souvent mentionné, mais là encore, ces mentions diminuent au fur et à mesure des périodes professionnelles. Parallèlement, tous les autres groupes de destinataires – adultes ou institutions comme les écoles, les associations ou l'administration – sont plus souvent nommés dans la deuxième période professionnelle des diplômé_es.

Emploi actuel

Plus de 90 pour cent des diplômé_es de la filière Animation socioculturelle exercent actuellement un emploi. Par ailleurs, plus de la moitié des diplômé_es ASC assume une fonction dirigeante. Une grande partie d'entre eux exerce une activité principale qu'ils désignent par l'expression (exacte ou approchante) « Animation jeunesse », « Direction de service spécialisé » et « Animatrice_animateur socioculturels » ; on trouve encore les dénominations professionnelles « Expertise dans un service spécialisé », « Direction de division » et « Direction de projets ».

À propos des employeurs actuels des personnes interrogées, les données font apparaître que l'emploi auprès d'une structure « Travail/animation jeunesse » est le plus souvent mentionné ; il en va de même pour les emplois auprès d'une fédération, d'une association ou d'une fondation. Suivent les emplois auprès de la ville ou de la commune ainsi qu'auprès des écoles et des centres de formation ; enfin, sont mentionnés les emplois auprès d'un service spécialisé ou d'un centre communautaire respectivement d'une maison de quartier.

Les diplômé_es témoignent d'un degré de satisfaction élevé envers leur emploi actuel. Les facteurs qui recueillent le plus de suffrages sont les conditions de travail, l'ambiance de travail, le contenu des tâches à accomplir et la liberté d'action/de décision. Actuellement, un bon tiers des diplômé_es ASC exerce un emploi dans le champ d'activités « Travail/animation jeunesse » ; viennent ensuite « École/formation », « Travail de quartier » ainsi que « Développement de la commune, de la ville et de la région ». En revanche, les champs d'activités « Animation enfants », « Culture », « Travail avec des seniors » et « Intégration (professionnelle) » sont moins forment représentés.

Nous avons pu constater qu'il existait un lien statistiquement significatif entre l'emploi actuellement occupé dans les champs d'activités « Travail jeunesse » et « Animation enfants » et l'âge des diplômé_es, le fait qu'ils soient ou non parents et la date d'obtention de leur diplôme ASC. Ainsi, les diplômé_es de plus de 40 ans travaillent plus rarement que leurs collègues plus jeunes dans les domaines Animation enfants et Travail jeunesse. Les animatrices et animateurs ayant des enfants à charge travaillent également dans d'autres champs d'activités. De même, près de trois quarts des diplômé_es ayant obtenu leur diplôme depuis plus de dix ans occupent, eux aussi, un emploi dans un autre champ d'activités.

Quant aux destinataires de l'emploi actuel des personnes interrogées, près de deux tiers sont des jeunes. Les catégories des adultes et des enfants obtiennent des pourcentages moins élevés, elles sont suivies par les catégories Institutions, Expert_es et Population de quartier. Les catégories les moins souvent mentionnées sont Population de lotissement et Personnes âgées en phase de vie post-active.

5. Annexe : participation et informations sur les personnes interrogées

L'étude se base sur une enquête en ligne (utilisant le logiciel de sondage Unipark) effectuée du 2 mai au 14 juin 2016 par l'Institut de développement socioculturel de la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social. Les personnes potentiellement interrogées (diplômé_es depuis 1990) avaient été auparavant informées de cette étude par courriel. Le test préalable a eu lieu fin avril 2016 avec quelques diplômé_es de différentes années. Le tableau ci-dessous donne une vue d'ensemble des autres caractéristiques de l'enquête conduite auprès des diplômé_es (taux d'épuisement et taux d'achèvement, par exemple).

Enquête auprès des diplômé_es de la Haute Ecole Spécialisée de Lucerne – Travail social, filière Animation socioculturelle		
Mode d'enquête Enquête quantitative en ligne	Test préalable Fin avril 2016	Période d'enquête 2 mai–14 juin 2016 (courriel de rappel : 27 mai 2016)
Données initiales 625 adresses mail, dont 612 valables	Taux d'épuisement 43 % (265 personnes)	Taux d'achèvement 31 % (192 personnes)

Tableau 7 : Fiche signalétique de l'enquête auprès des diplômé_es de l'animation socioculturelle

Participation

Nous disposons des adresses courriel des diplômé_es depuis 1990. 625 d'entre eux ont été invités à participer à l'enquête, parmi ces 625 adresses disponibles, 612 étaient valables. Parmi les diplômé_es sollicité_es, 265 (43 %) ont cliqué sur le lien conduisant à l'enquête, dont 192 (31 %) ont répondu à l'enquête jusqu'à la dernière question. La moyenne de temps passé à répondre était de 30 minutes.

Certaines personnes (20) ont parfois cliqué sur l'enquête sans répondre à aucune question. La majorité des participantes et participants a cependant répondu aux questions concernant leur formation initiale et continue, les emplois occupés avant et durant les études ainsi que leur engagement bénévole et leur réseautage (229 à 245 personnes). De nombreux participants et participantes ont arrêté de répondre à l'enquête avant ou durant les questions concernant les différentes périodes professionnelles (informations [partielles] sur la première période professionnelle : 209 personnes) de telle sorte que les questions suivantes sur l'emploi actuel (205 personnes) et sur les données personnelles (192 personnes) n'ont été abordées que par un nombre restreint de personnes.

Profil sociodémographique des participantes et participants

Parmi les participantes et participants, 192 ont fourni des informations sur leur personne (sur l'âge : 190 personnes). Le questionnaire a plus souvent été complété par des femmes¹⁶ (54 %) que par des hommes (46 %).

Les diplômé_es qui ont participé avaient entre 25 et 61 ans, la moyenne d'âge étant de presque 39 ans. Le plus souvent, ce sont les personnes âgées de 31 à 40 ans qui ont fourni des renseignements. 98 pour cent des personnes interrogées possèdent un passeport suisse (87 % de Suisses et de Suissesses et 11 % de Suisses doubles nationaux), seuls deux pour cent d'entre elles ont une autre nationalité.

¹⁶ Cette répartition correspond à peu près à celle des données initiales des diplômé_es (56 % de femmes et 44 % hommes diplômés).

Annexe : participation et informations sur les personnes interrogées

Nous avons interrogé les participantes et participants pour savoir s'ils avaient eux-mêmes des enfants à charge (ou des beaux-enfants). 51 pour cent, c'est-à-dire près de la moitié, ont répondu ne pas avoir (encore) d'enfants, près d'un quart (24 %) ont répondu avoir deux enfants et un peu moins d'un quart un enfant (17 %) respectivement trois enfants et plus (8 %). La majorité des diplômé_es vit dans les cantons de Lucerne (25 %) et de Zurich (24 %). Un peu moins dans les cantons de Berne (18 %) et Bâle-Ville (7 %). 13 autres pour cent vivent dans l'un des cantons de Suisse centrale, en Argovie ou à Bâle-Campagne. Cinq pour cent des diplômé_es ASC vivent en Suisse orientale et quatre pour cent se répartissent entre les cantons du Valais, de Fribourg et de Soleure. Aucune des personnes interrogées ne vit dans un canton francophone ou au Tessin ; sept personnes (4 %) ont indiqué vivre à l'étranger.

Informations sur la personne			
en % (n)		en % (n)	
Sexe (n=192)		Nationalité (n=192)	
54 %	(104) femmes	87 %	(166) Suisses_Suissesses
46 %	(88) hommes	11 %	(22) doubles nationaux suisses
		2 %	(4) autre nationalité
Âge (n=190)		Enfants à charge (n=192)	
18 %	(35) 25-30 ans	51 %	(97) aucun
39 %	(74) 31-40 ans	17 %	(33) 1 enfant
31 %	(58) 41-50 ans	24 %	(46) 2 enfants
12 %	(23) 51-61 ans	8 %	(16) 3 enfants et plus
	minimum : 25 ans		
	maximum : 61 ans		
	Ø: 38.9 ans		

Tableau 8 : Profil sociodémographique des participantes et participants

6. Bibliographie

Bundesamt für Statistik (éd.) (2015) : *Die berufliche Situation von Absolventinnen und Absolventen der Geistes-, Sozial- und Wirtschaftswissenschaften universitärer Hochschulen*. Neuchâtel.

Hochschule Luzern – Soziale Arbeit (éd.) (2013) : *Schlussbericht Vivace Arbeitsgruppe 2. Profile Sozialarbeit, Soziokultur, Sozialpädagogik*. Unveröffentlichter Bericht. Luzern.

Husi, Gregor ; Villiger, Simone (2012) : *Sozialarbeit, Sozialpädagogik, Soziokulturelle Animation. Theoretische Reflexionen und Forschungsergebnisse zur Differenzierung Sozialer Arbeit*. Luzern: interact.

Stade, Peter (2009) : *Befragung der Absolvierenden der Hochschule Luzern – Soziale Arbeit 2005–2008*. Unveröffentlichter Bericht. Hochschule Luzern – Soziale Arbeit.

